

ÉTATS FINANCIERS

INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS NON AUDITÉS

Pour les périodes de six mois terminées
les 30 juin 2017 et 2016

PLAN INDIVIDUEL



UNIVERSITAS



Le Plan INDIVIDUEL

Table des matières

États financiers intermédiaires résumés non audités

États de la situation financière intermédiaires résumés non audités	5
États du résultat net et du résultat global intermédiaires résumés non audités	6
États de l'évolution de l'actif net attribuable aux contrats intermédiaires résumés non audités	7-8
Tableaux des flux de trésorerie intermédiaires résumés non audités	9

Inventaire du portefeuille

intermédiaire résumé non audité	10-13
---------------------------------------	-------

Notes complémentaires

intermédiaires résumées non auditées	14-21
--	-------



UNIVERSITAS

PLAN INDIVIDUEL

États de la situation financière intermédiaires résumés non audités

(en milliers de \$ canadiens)

Notes 30 juin 2017 31 décembre 2016

Actifs

Trésorerie		1 222	1 048
Solde de règlement sur vente		178	-
Autres débiteurs	7	24	1 188
Dividendes à recevoir		24	24
Intérêts à recevoir		30	31
Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) à recevoir		-	455
Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE) à recevoir		29	334
Placements	5	20 580	22 118
		22 087	25 198

Passifs

Solde de règlement sur achat		260	-
Fournisseurs et autres créditeurs	6	57	61
Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) à rembourser		15	-
Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE) à rembourser		93	13
		425	74

Actif net attribuable aux contrats		21 662	25 124
---	--	---------------	---------------

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires résumés.



UNIVERSITAS

PLAN INDIVIDUEL

États du résultat net et du résultat global

intermédiaires résumés non audités

pour les périodes de six mois terminées les 30 juin

(en milliers de \$ canadiens)

Notes

2017

2016

Produits des activités ordinaires

Intérêts gagnés aux fins de paiements d'aide aux études	152	158
Dividendes	105	68
Gain réalisé sur cession de placements	187	63
Variation de la plus-value non réalisée sur les placements	86	208

530 497

Charges opérationnelles

Frais de courtage	3	3
Honoraires des gestionnaires de portefeuille	8	5
Honoraires du gardien de valeurs	10	18
Honoraires d'administration	128	133

149 159

Résultat net et résultat global attribuable aux contrats

381 338

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux contrats
intermédiaires résumés non audités
pour les périodes de six mois terminées les 30 juin
(en milliers de \$ canadiens)

	Épargne des souscripteurs	Compte PAE	SCEE	Revenus cumulés SCEE	IQEE	Revenus cumulés IQEE	Total
Actif net au 31 décembre 2016	12 704	709	6 879	2 347	2 168	317	25 124
Résultat net et résultat global de la période	-	49	-	274	-	58	381
Augmentation							
Épargne des souscripteurs	289	-	-	-	-	-	289
Transferts entre plans	191	-	261	97	53	13	615
Subventions reçues des gouvernements	-	-	-	-	(47)	-	(47)
Transferts reçus d'autres promoteurs	-	10	-	-	-	-	10
Autre	-	-	2	(2)	-	-	-
	480	10	263	95	6	13	867
Diminution							
Remboursement d'épargne à l'échéance	(3 591)	-	-	-	-	-	(3 591)
Subventions remboursées au gouvernement	-	-	(20)	-	(4)	-	(24)
Transferts vers d'autres promoteurs	-	-	(3)	(1)	(1)	-	(5)
Subventions et revenus sur subventions versées	-	-	(640)	(162)	(213)	(20)	(1 035)
Transferts de revenus cumulés sur subventions aux fins de paiement à un établissement d'enseignement agréé	-	-	-	(2)	-	-	(2)
Paieement de revenus accumulés (PRA)	-	(19)	-	-	-	-	(19)
Paieements d'aide aux études (PAE)	-	(34)	-	-	-	-	(34)
	(3 591)	(53)	(663)	(165)	(218)	(20)	(4 710)
Actif net au 30 juin 2017	9 593	715	6 479	2 551	1 956	368	21 662

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux contrats
intermédiaires résumés non audités
pour les périodes de six mois terminées les 30 juin
(en milliers de \$ canadiens)

	Épargne des souscripteurs	Compte PAE	SCEE	Revenus cumulés SCEE	IQEE	Revenus cumulés IQEE	Total
Actif net au 31 décembre 2015	16 977	740	6 832	2 133	1 928	247	28 857
Résultat net et résultat global de la période	-	68	-	220	-	50	338
Augmentation							
Épargne des souscripteurs	350	-	-	-	-	-	350
Transferts entre plans	472	-	425	68	80	9	1 054
Subventions reçues des gouvernements	-	-	-	-	95	-	95
Transfert de revenus cumulés sur l'épargne	-	12	-	-	-	-	12
Autre	-	-	1	-	-	-	1
	822	12	426	68	175	9	1 512
Diminution							
Remboursement d'épargne à l'échéance	(6 068)	-	-	-	-	-	(6 068)
Subventions remboursées au gouvernement	-	-	(106)	-	(2)	-	(108)
Transferts vers d'autres promoteurs	-	-	(6)	(1)	(1)	-	(8)
Subventions et revenus sur subventions versées	-	-	(633)	(165)	(188)	(18)	(1 004)
Transferts de revenus cumulés sur subventions aux fins de paiement à un établissement d'enseignement agréé	-	-	-	(2)	-	-	(2)
Paieement de revenus accumulés (PRA)	-	(8)	-	-	-	-	(8)
Paieements d'aide aux études (PAE)	-	(48)	-	-	-	-	(48)
	(6 068)	(56)	(745)	(168)	(191)	(18)	(7 246)
Actif net au 30 juin 2016	11 731	764	6 513	2 253	1 912	288	23 461



UNIVERSITAS

PLAN INDIVIDUEL

Tableaux des flux de trésorerie

intermédiaires résumés non audités

pour les périodes de six mois terminées les 30 juin

(en milliers de \$ canadiens)

2017

2016

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles

Revenus perçus		
Intérêts	153	161
Dividendes	105	62
	258	223
Charges opérationnelles payées		
Frais de courtage	(3)	(5)
Honoraires des gestionnaires de portefeuille	(9)	(6)
Honoraires du gardien de valeurs	(12)	(20)
Honoraires d'administration	(123)	(136)
	(147)	(167)
Autres activités opérationnelles		
Cession de placements	8 040	11 823
Acquisition de placements	(6 147)	(7 493)
	1 893	4 330
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	2 004	4 386

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Épargne reçue	1 462	1 753
Épargne versée à d'autres promoteurs	(9)	(8)
Remboursement d'épargne aux souscripteurs	(3 584)	(6 041)
SCEE et revenus sur SCEE reçus	449	240
SCEE et revenus sur SCEE versés	(3)	(129)
IQEE et revenus sur IQEE reçus	258	206
IQEE et revenus sur IQEE versés	75	2
Transferts entre plans	615	1 054
Paievements d'aide aux études (PAE)	(1 093)	(1 058)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement	(1 830)	(3 981)
Augmentation nette de la trésorerie	174	405
Trésorerie au début de la période	1 048	673
Trésorerie à la fin de la période	1 222	1 078



UNIVERSITAS

PLAN INDIVIDUEL

Inventaire du portefeuille

intermédiaire résumé non audité

au 30 juin 2017

(en milliers de \$ canadiens)

Valeur nominale	Titre	Echéance	Taux en %	Coût	Valeur comptable
Bons du Trésor et placements à court terme					
9 165	Encaisse		-	9 165	9 165
175	Gouvernement du Canada	24 août 2017	-	175	175
100	Fiducie du Canada pour l'habitation	15 sept. 2017	1,019	100	100
75	Gouvernement du Canada	27 juil. 2017	-	75	75
40	Ville de Saguenay	8 mai 2018	2,100	39	39
40	Communauté Métropolitaine de Montréal	19 déc. 2017	2,250	40	40
40	Ville de Lévis	3 juin 2018	2,000	40	40
35	Province de Québec	1 déc. 2017	4,500	36	36
30	Ville de Gatineau	11 sept. 2017	2,450	30	30
9	Cash sweep		-	9	9
Total - Bons du Trésor et placements à court terme				9 709	9 709
Obligations					
Obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada					
185	Gouvernement du Canada	1 mars 2022	0,500	180	178
150	Fiducie du Canada pour l'habitation	15 sept. 2021	1,084	150	151
			(flottant)		
115	Fiducie du Canada pour l'habitation	15 sept. 2018	0,859	115	115
			(flottant)		
30	Gouvernement du Canada	1 mars 2020	1,500	31	30
25	Gouvernement du Canada	1 juin 2027	1,000	23	23
10	Gouvernement du Canada	1 mars 2021	0,750	10	10
				509	507
Obligations émises ou garanties par une province canadienne					
600	Province de Québec	1 déc. 2020	4,500	669	656
525	Province de l'Ontario	2 juin 2020	4,200	577	565
450	Province de Québec	1 déc. 2019	4,500	491	483
435	Province de l'Ontario	2 juin 2019	4,400	472	460
295	Province de Québec	1 déc. 2018	4,500	317	308
215	Province de Québec	1 sept. 2026	2,500	215	217
160	Province de Québec	1 sept. 2023	3,000	156	169
125	Province de l'Ontario	2 juin 2023	2,850	122	130
125	Province de Québec	1 sept. 2027	2,750	132	128
75	Province de Québec	1 déc. 2021	4,250	84	83
55	Province de Québec	1 sept. 2024	3,750	61	61
50	Province de l'Ontario	2 juin 2022	3,150	53	53
50	Province de l'Ontario	8 sept. 2018	2,100	51	51
30	Province de l'Ontario	2 juin 2026	2,400	31	30
25	Province de l'Alberta	1 sept. 2022	1,600	25	25
15	Province de l'Ontario	2 juin 2027	2,600	16	15
				3 472	3 434



UNIVERSITAS

PLAN INDIVIDUEL

Inventaire du portefeuille

intermédiaire résumé non audité

au 30 juin 2017

(en milliers de \$ canadiens)

Valeur nominale	Titre	Echéance	Taux en %	Coût	Valeur comptable
Obligations (suite)					
Obligations émises ou garanties par une municipalité					
75	Ville de Boucherville	28 sept. 2021	2,000	74	73
70	Ville de St-Bruno-de-Montarville	9 sept. 2019	2,250	70	70
55	Ville de Laval	18 juin 2024	3,300	56	58
50	Société de transport de l'Outaouais	9 nov. 2021	3,850	53	53
53	Ville d'Alma	23 août 2021	1,850	52	52
50	Ville de Longueuil	9 juil. 2019	2,300	51	50
50	Ville de Beaconsfield	26 juil. 2021	1,750	49	49
50	Ville de Saguenay	20 avr. 2022	1,850	49	49
50	Ville de Varennes	3 août 2021	1,800	49	49
40	Ville de Montréal	1 sept. 2024	3,500	40	43
40	Ville de Québec	8 avr. 2024	3,500	40	43
43	Ville de Saint-Constant	23 août 2021	1,850	42	42
40	Ville de Châteauguay	7 oct. 2019	2,500	40	41
40	Ville de Sherbrooke	20 févr. 2019	2,450	40	40
40	Ville de Magog	9 sept. 2019	2,250	39	40
40	Ville de Sainte-Julie	21 mai 2019	2,350	39	40
40	Ville de Drummondville	18 déc. 2019	2,250	39	40
40	Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu	22 juin 2021	1,650	39	39
37	Ville de Kirkland	2 févr. 2021	2,050	36	37
30	Finances municipales de la Colombie-Britannique	3 déc. 2018	2,350	31	30
30	Ville de Saint-Lambert	29 juil. 2020	2,100	30	30
30	Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu	4 juin 2019	2,300	30	30
30	Ville de Victoriaville	15 juin 2020	1,900	30	30
25	Ville de Toronto	21 mai 2024	3,400	25	27
25	Ville de Sherbrooke	29 juin 2020	1,600	25	25
25	Ville de Granby	6 juil. 2021	1,750	25	25
25	Société de transport de l'Outaouais	9 nov. 2021	1,800	25	25
20	Ville de Sorel-Tracy	17 juin 2019	2,250	20	20
20	Ville de Longueuil	13 juil. 2021	1,850	20	20
19	Municipalité de La Prairie	8 sept. 2021	1,850	19	19
15	Ville de Mirabel	21 sept. 2020	1,700	15	15
				1 192	1 204
Total - Obligations				5 173	5 145



UNIVERSITAS

PLAN INDIVIDUEL

Inventaire du portefeuille

intermédiaire résumé non audité

au 30 juin 2017

(en milliers de \$ canadiens)

Nombre d'actions	Titre	Coût	Valeur comptable
Actions			
Énergie			
4 884	TransCanada Corporation	298	302
8 511	Parkland Fuel Corporation (actions régulières)	216	252
1 974	Parkland Fuel Corporation (actions restreintes)	55	55
402	Parkland Fuel Corporation (reçus de souscription)	10	11
		579	620
Matériaux			
2 488	Agrium Inc.	308	292
1 805	Pembina Pipeline Corporation	71	77
		379	369
Communications			
5 742	TELUS Corporation	241	257
Utilitaires			
15 362	Hydro One Limited	364	357
18 619	Algonquin Power & Utilities Corp.	218	254
4 784	Brookfield Infrastructure Finance Limited	209	254
9 559	Enercare Inc.	161	189
2 898	Fortis inc.	120	132
		1 072	1 186
Finance			
5 468	La Banque de Nouvelle-Écosse	383	426
7 161	Financière Sun Life inc.	367	332
4 481	Banque Toronto-Dominion	263	293
2 760	Banque Royale du Canada	219	259
6 589	Smart Real Estate Investment Trust	215	211
6 086	Enbridge Income Fund Holdings Inc.	202	196
2 738	Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.	144	154
6 736	H&R Real Estate Investment Trust	148	148
1 657	Banque Nationale du Canada	82	90
2 112	Allied Properties Real Estate Investment Trust	71	82
870	Boardwalk Real Estate Investment	43	41
		2 137	2 232



UNIVERSITAS

PLAN INDIVIDUEL

Inventaire du portefeuille

intermédiaire résumé non audité

au 30 juin 2017

(en milliers de \$ canadiens)

Nombre d'actions	Titre	Coût	Valeur comptable
Actions (suite)			
Consommation de produits			
2 082	Premium Brands Holdings Corporation	110	193
Consommation de services			
6 848	Cineplex Inc.	345	360
4 190	Thomson Reuters Corporation	225	252
4 176	New Flyer Industries Inc.	140	226
		710	838
Industries			
597	Groupe WSP Global Inc.	27	31
Total - Actions		5 255	5 726
Total - Inventaire du portefeuille		20 137	20 580



1. Information générale sur le Plan

Le Plan INDIVIDUEL (le « Plan ») est une fiducie continuée par déclaration de fiducie en vertu du Code civil du Québec; il est régi par une convention de fiducie (la « convention ») conclue le 9 juillet 2010 entre la Fondation Universitas du Canada (la «Fondation»), Trust Eterna inc. et Gestion Universitas inc. Cette dernière entité agit comme gestionnaire de fonds d'investissement du Plan INDIVIDUEL promu par la Fondation. Le siège social du Plan, qui est son établissement principal, est situé au 1035, avenue Wilfrid-Pelletier, bureau 500, Québec (Québec) G1W 0C5.

Le Plan INDIVIDUEL est un plan de bourses d'études individuel s'adressant aux bénéficiaires de tous âges. Les études admissibles au versement d'un paiement d'aide aux études (PAE) sont des études de niveau postsecondaire, générales ou techniques (études collégiales, collège communautaire ou université), au Canada ou à l'étranger. Les programmes offerts par un établissement d'enseignement postsecondaire visant à conférer ou à accroître la compétence nécessaire à l'exercice d'une activité professionnelle sont aussi admissibles. Les PAE que le bénéficiaire pourra recevoir dépendent des revenus qui auront été générés par les placements effectués par les gestionnaires de portefeuille. Le Plan investit dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes, des titres de créances émis ou garantis par des gouvernements canadiens et des titres de créances à court terme du Trésor canadien.

La publication des présents états financiers a été autorisée par le comité d'audit le 23 août 2017.

2. Application des normes nouvelles et révisées

Normes et interprétation en vigueur au cours de la période considérée

▪ Modifications d'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*

En janvier 2016, l'IASB a publié des modifications à portée limitée à IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, qui précisent que les sociétés doivent présenter dans le tableau des flux de trésorerie des informations concernant les variations de leurs passifs découlant des activités de financement, y compris les variations sans effet sur la trésorerie. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. L'application de cette norme n'a pas eu d'incidence sur les tableaux des flux de trésorerie du Plan.



Notes complémentaires intermédiaires résumées non auditées

pour les périodes de six mois terminées les 30 juin 2017 et 2016

(en milliers de \$ canadiens)

3. Principales méthodes comptables

Déclaration de conformité

Les états de la situation financière, les états du résultat net et du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux contrats, les tableaux des flux de trésorerie et les notes complémentaires ont été établis conformément à la norme IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Les présents états financiers intermédiaires résumés doivent être lus conjointement avec les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2016. Les principales conventions comptables utilisées pour établir les présents états financiers intermédiaires résumés sont conformes à celles que l'on trouve dans les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2016.

4. Jugements significatifs, estimations et hypothèses

L'application des méthodes comptables du Plan, qui sont décrites à la note 3 des états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2016, exige que la direction exerce son jugement, qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses sur les valeurs comptables d'actifs et de passifs. Ces estimations et hypothèses sous-jacentes se fondent sur l'expérience historique et d'autres facteurs considérés pertinents. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les principales sources d'incertitudes relatives aux estimations ainsi que les principaux jugements critiques de la direction applicables pour les présents états financiers intermédiaires résumés sont identiques à ceux présentés aux états financiers du plan pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016.

5. Placements

	30 juin 2017	31 décembre 2016
Bons du Trésor et placements à court terme	9 709	11 925
Obligations	5 145	4 767
Actions	5 726	5 426
	20 580	22 118

6. Fournisseurs et autres créditeurs

	Notes	30 juin 2017	31 décembre 2016
Montant à payer à Gestion Universitas inc.	7	20	15
Revenus cumulés sur subventions gouvernementales à verser à un établissement d'enseignement agréé		30	28
Autres		7	18
		57	61



7. Opérations entre parties liées

Gestion Universitas inc.

Gestion Universitas inc., filiale en propriété exclusive de la Fondation Universitas du Canada, est le placeur des produits promus par la Fondation et agit à titre de gestionnaire du fonds d'investissement et de placeur du Plan.

Fondation Universitas du Canada

La Fondation est le promoteur du Plan INDIVIDUEL. Le Plan et la Fondation rendent compte au même conseil d'administration.

Honoraires d'administration	2017	2016
Gestion Universitas inc.	126	132
Fondation Universitas du Canada	2	1
	128	133

Montant à recevoir (à payer)	30 juin 2017	31 décembre 2016
Gestion Universitas inc.	(20)	(15)
Fondation Universitas du Canada	24	1 188

8. Gestion du capital

Le capital du Plan correspond à l'actif net attribuable aux contrats. Les objectifs de gestion du capital sont les suivants :

- Préserver la valeur de l'épargne des souscripteurs et des subventions gouvernementales;
- Obtenir un rendement net maximal tout en maintenant un degré de risque approprié dans le but d'atteindre des montants unitaires de PAE satisfaisants.

Afin d'atteindre ces objectifs, les gestionnaires ont un mandat d'optimisation du rendement total par des investissements de première qualité, par la diversification et la répartition des actifs, par la sélection des titres, par la gestion de la durée et par l'analyse du crédit. Le Plan évalue et révisé périodiquement ses politiques et procédures.

Pour la période terminée le 30 juin 2017, les politiques et procédures suivantes ont été appliquées :

- Épargne des souscripteurs : le Plan s'engage à rembourser l'épargne des souscripteurs et il investit ces fonds uniquement dans des titres à revenu fixe qui sont garantis par un gouvernement canadien pour les plans avant échéance. Pour les plans qui ont atteint l'échéance, il investit ces fonds uniquement dans des titres de marché monétaire garantis par un gouvernement canadien, en trésorerie ou équivalent de trésorerie afin d'assurer la liquidité des placements lors des décaissements.
- Subventions gouvernementales : les subventions gouvernementales reçues avant le 20 avril 2012 sont investies avec une cible de 100 % en actions canadiennes (85 % en actions canadiennes et 15 % dans des titres à revenus fixes jusqu'au 30 septembre 2016). Les subventions gouvernementales reçues à compter du 20 avril 2012 sont investies uniquement en obligations gouvernementales qui sont garanties par un gouvernement canadien.
- Revenus cumulés sur les subventions et compte PAE : le Plan investit les sommes attribuées à ces fonds avec une cible de 100 % en actions canadiennes (85 % en actions canadiennes et 15 % dans des titres à revenus fixes jusqu'au 30 septembre 2016).
- Pour les plans individuels issus d'un transfert d'un plan collectif à l'échéance, la totalité des sommes détenues dans le contrat est investie dans des titres de marché monétaire compte tenu de leur versement à court terme.

Notes complémentaires intermédiaires résumées non auditées

pour les périodes de six mois terminées les 30 juin 2017 et 2016

(en milliers de \$ canadiens)

8. Gestion du capital (suite)

Au cours de la période terminée le 30 juin 2017, le Plan a conservé le même style de gestion prudente de son portefeuille que pour les exercices précédents, par le maintien de la philosophie de placement adoptée par le comité de placement et les gestionnaires de placements.

Ces politiques et procédures doivent se conformer aux dispositions prévues à la *Loi sur les valeurs mobilières* (Québec) et remplir les conditions de l'article 146.1 (1) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le Plan n'est soumis à aucune autre exigence externe concernant son capital.

9. Instruments financiers**Juste valeur****▪ Détermination de la juste valeur**

La juste valeur de la trésorerie, du solde de règlement sur vente, des dividendes à recevoir, des intérêts à recevoir, de la SCEE à recevoir, de l'IQEE à recevoir, des autres débiteurs, du solde de règlement sur achat, de la SCEE à rembourser, de l'IQEE à rembourser ainsi que des fournisseurs et autres créditeurs correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de l'actif net attribuable aux contrats correspond à sa valeur comptable, compte tenu qu'elle représente le montant résiduel attribué aux détenteurs de contrats et aux bénéficiaires à la date de clôture.

La juste valeur des placements en actions est établie à partir des cours acheteurs. Pour les placements en bons du Trésor et placements à court terme ainsi qu'en obligations, si des cours sur des marchés actifs ne sont pas disponibles, la juste valeur est établie au moyen de méthodes d'évaluation courantes, telles qu'un modèle basé sur l'actualisation des flux monétaires prévus ou d'autres techniques similaires. Ces méthodes tiennent compte des données actuelles observables sur le marché pour des instruments financiers ayant un profil de risque similaire et des modalités comparables. Les données importantes utilisées dans ces modèles comprennent, entre autres, les courbes de taux et les risques de crédit.

▪ Hiérarchie des évaluation à la juste valeur

Aux fins de la présentation de l'information financière, les évaluations de la juste valeur sont classées selon une hiérarchie (niveau 1, 2 ou 3) en fonction du niveau auquel les données d'entrée à l'égard des évaluations à la juste valeur sont observables et de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

- Niveau 1 – Évaluation fondée sur les cours (non rajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques (par exemple, des prix observables sur le TSX) et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 – Évaluation fondée sur des données autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix), par exemple, des évaluations matricielles, des courbes de taux et la comparaison à certains indices;
- Niveau 3 – Évaluation fondée sur une part importante de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables), par exemple des évaluations de placements privés effectuées par des gestionnaires de placements.

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Les justes valeurs sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre se négocie sur un marché actif et qu'un cours publié est disponible. Si un instrument financier classé dans le niveau 1 cesse de se négocier sur un marché actif, il est transféré au niveau suivant, soit le niveau 2. Si l'évaluation de sa juste valeur requiert une utilisation significative de paramètres non observables sur le marché, il est alors reclassé directement au niveau 3.

9. Instruments financiers (suite)

Juste valeur (suite)

■ Hiérarchie des évaluation à la juste valeur (suite)

Les tableaux suivants présentent les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur à l'état de la situation financière et sont classés selon la hiérarchie d'évaluation :

Au 30 juin 2017	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Bons du Trésor et placements à court terme	9 174	535	-	9 709
Obligations	-	5 145	-	5 145
Actions	5 726	-	-	5 726
	14 900	5 680	-	20 580

Au 31 décembre 2016	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Bons du Trésor et placements à court terme	11 351	574	-	11 925
Obligations	-	4 767	-	4 767
Actions	5 426	-	-	5 426
	16 777	5 341	-	22 118

Au cours des périodes terminées les 30 juin 2017 et 2016, il n'y a eu aucun transfert important de juste valeur entre les niveaux 1 et 2.

Gestion des risques découlant des instruments financiers

En raison de ses activités, le Plan est exposé à divers risques associés aux instruments financiers, à savoir le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de prix, le risque de change et le risque de taux d'intérêt). Le programme global de gestion des risques du Plan vise à maximiser les rendements obtenus sans exposer l'investissement des souscripteurs à un risque indu et en réduisant au minimum les effets défavorables potentiels sur sa performance financière. Les principaux risques financiers découlant des instruments financiers auxquels est exposé le Plan et les principales mesures prises pour les gérer sont les suivants :

■ Risque de crédit

Le Plan est exposé au risque de crédit qui correspond au risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène, de ce fait, l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit auquel est exposé le Plan découle principalement de ses placements en titres de créance. Le Plan a établi des critères quantitatifs de sélection des investissements afin de limiter ce risque. Pour les placements relatifs à l'épargne des souscripteurs et à une partie des subventions gouvernementales reçues à compter du 20 avril 2012, le Plan sélectionne uniquement des titres du gouvernement canadien, des gouvernements provinciaux, d'une municipalité ou des organismes comportant une garantie d'un gouvernement. Aux autres montants composant l'actif net attribuable aux contrats s'ajoute la possibilité d'investir dans des titres de corporations.

Certaines limites quantitatives ont également été établies afin de réduire le risque de crédit. Les titres de chaque emprunteur, à l'exception d'un gouvernement, sont limités à 10 % de la valeur marchande totale des titres à revenus fixes confiés au gestionnaire de placements. Une cote minimale de qualité BBB est exigée lors de l'achat.

9. Instruments financiers (suite)

Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

▪ Risque de crédit (suite)

Au 30 juin 2017 et au 31 décembre 2016, le Plan a investi dans des titres à revenus fixes qui ne sont pas en souffrance ni dépréciés et présentant les notations de crédit suivantes :

Notation de crédit	Pourcentage du total des titres de créance*	
	30 juin 2017	31 décembre 2016
	%	%
AAA	11,9	11,7
AA	65,9	30,2
A	22,2	58,1

*En excluant les placements à court terme

L'exposition maximale au risque de crédit pour le Plan correspond à la valeur comptable des instruments financiers présentés à l'état de la situation financière.

▪ Risque de liquidité

Ce risque se rapporte à la capacité du Plan d'honorer ses engagements liés à des passifs financiers et, donc, d'effectuer des déboursés au fur et à mesure que ceux-ci sont requis. Le Plan est exposé quotidiennement à des remboursements d'épargne aux souscripteurs. Ces derniers sont en droit de demander le remboursement de leur épargne en tout temps. Toutefois, la majorité conservent leur investissement jusqu'à l'échéance du contrat. Le risque de liquidité est sensiblement réduit par le fait que l'épargne des souscripteurs est investie en totalité dans des titres à revenus fixes qui se transigent dans des marchés liquides. Le Plan effectue une gestion quotidienne attentive de sa trésorerie et s'assure de conserver un niveau de trésorerie permettant de répondre à ses besoins de liquidités.

▪ Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix. La variation de certains paramètres des marchés financiers influence l'état de la situation financière du Plan et le résultat global. Le Plan tient compte de ces risques dans le choix de la répartition globale de ses actifs. Plus spécifiquement, elle en atténue les effets par une diversification de son portefeuille de placements entre plusieurs marchés financiers (marchés monétaire, obligataire et boursier), différents produits dont les profils de risque varient (titres participatifs ou à revenus fixes) ainsi qu'entre les secteurs d'activités (gouvernemental, municipal, énergie, matériaux, communications, utilitaires, finance, consommation de produits, consommation de services et industries).

▪ Risque de change

Le risque de change représente le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères. Le Plan n'effectue pas de transactions libellées en devises étrangères et n'est donc pas exposé au risque de change.

9. Instruments financiers (suite)

Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

▪ Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La variation des taux d'intérêt a une incidence directe sur la valeur des titres à échéance déterminée dans le portefeuille de placements. Ce risque est tempéré par une fourchette de durée pour la portion active du portefeuille obligataire, ainsi que par l'élaboration d'une durée cible en lien avec les perspectives économiques pour la partie passive du portefeuille obligataire. La répartition des échéances des obligations est régulièrement ajustée en fonction de l'anticipation du mouvement des taux d'intérêt, en respect des barèmes d'échéances prévues à la politique de placement du Plan. La durée cible est établie en fonction d'une analyse du contexte économique, des perspectives futures et du risque en fonction de la nature même du REEE.

Au 30 juin 2017, une variation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le marché, en supposant un mouvement parallèle de la courbe de rendement, toutes les autres variables demeurant constantes, aurait pour conséquence de faire varier la juste valeur des obligations détenues dans le portefeuille de placement, le résultat net, le résultat global et l'actif net attribuable aux contrats du Plan d'environ 0,2M \$ (0,2M \$ au 31 décembre 2016). En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart avec celle-ci pourrait être important.

Les placements ayant un risque de taux d'intérêt se détaillent de la façon suivante :

	30 juin 2017	31 décembre 2016
	%	%
Échéant à moins d'un an	65,4	71,4
Échéant entre un an et cinq ans	28,1	23,4
Échéant après cinq ans	6,5	5,2

▪ Risque de prix

Le risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La volatilité des marchés boursiers influence principalement la valeur des actions détenues par le Plan. Il est à noter que cette exposition est toutefois répartie dans des secteurs d'activités variés et dans des titres canadiens de grande capitalisation majoritairement, ce qui réduit ce risque. L'indice boursier de référence pour les actions est le S&P/TSX. Une variation de 10 % des indices boursiers, toutes les autres variables demeurant constantes, aurait pour incidence une variation de la juste valeur des actions détenues dans le portefeuille de placements, du résultat net, du résultat global et de l'actif net attribuable aux contrats d'environ 0,6M \$ au 30 juin 2017 (0,5M \$ au 31 décembre 2016). En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart avec celle-ci pourrait être important. L'analyse de sensibilité sur la juste valeur des titres en obligation et en bons du Trésor est décrite à la section traitant du risque de taux d'intérêt.

9. Instruments financiers (suite)

Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

▪ Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Le tableau qui suit résume le risque de concentration du Plan en rapport avec la valeur comptable totale des actions :

Segments de marché	30 juin 2017	31 décembre 2016
	%	%
Énergie	10,8	11,5
Matériaux	6,4	8,8
Communications	4,5	4,1
Utilitaires	20,7	12,2
Finance	39,1	35,3
Consommation de produits	3,4	3,2
Consommation de services	14,6	17,5
Industries	0,5	7,4

▪ Compensation

Le tableau suivant présente les instruments financiers qui ont fait l'objet d'une compensation dans les états financiers du Plan :

Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) à recevoir (à rembourser)	30 juin 2017	31 décembre 2016
Actif financier brut	30	479
Passif financier compensé	(45)	(24)
	(15)	455

Le Plan ne détient aucun autre instrument financier faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation exécutoire ou d'un accord similaire.

Le Plan ne détient aucun actif en garantie de la SCEE à recevoir.

